

L'Incarnation dans le plan divin d'après saint Athanase

In: Échos d'Orient, 37e année, N°175, 1934. pp. 316-330.

Citer ce document / Cite this document :

Berchem J.-B. L'Incarnation dans le plan divin d'après saint Athanase. In: Échos d'Orient, 37e année, N°175, 1934. pp. 316-330.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1934_num_33_175_2800

L'Incarnation dans le plan divin

d'après saint Athanase ⁽¹⁾

A la lecture des écrits de saint Athanase, on est bien vite frappé de l'importance qu'il attache au mystère de l'Incarnation. Une idée domine tout son enseignement : l'Incarnation du Verbe a pu seule racheter l'homme et lui rendre son titre de *fils de Dieu*. Par là il se distingue de ses contemporains. Il est tellement convaincu de l'état surnaturel transmis par le Christ qu'il s'en sert comme argument en faveur de sa divinité. Comment, répètera-t-il en substance, peut-on refuser le titre de Dieu à celui qui nous sanctifie, au principe communicateur de divinité ?

Aux yeux d'Arius, le Verbe était le *démiurge* exigé pour la création ; mais pour Athanase il est le Fils éternel du Père, qui nous fait part de la filiation divine. Arius voyait en Dieu le Créateur, Athanase y contemple le Père. Son point de départ est celui d'un contemplatif. Le surnaturel dans l'homme devient la preuve de la vie transcendante de l'auguste Trinité. Le Verbe est Dieu, parce qu'il nous divinise ; l'Esprit-Saint est Dieu, parce que c'est *en lui* que nous sommes divinisés.

Il eut surtout à défendre la divinité du Christ. L'œuvre même du Sauveur, notre rédemption et régénération, lui sert d'argument. Il envisage celle-ci dans son point de départ, l'éternel décret du Père, et nous la montre réalisée à l'Incarnation même du Verbe et dans sa vie terrestre tout entière. C'est un aperçu succinct sur le

(1) Sur le Christ-Rédempteur, dans saint Athanase, voir : J. A. MOEHLER, *Athanase le Grand et l'Église de son temps*, trad. J. COHEN, Paris, 1840, t. I, p. 234-279 ; L. ATZBERGER, *Die Logoslehre des hl. Athanasius*, Munich, 1880, p. 161-232 ; H. VOIGT, *Die Lehre des Athanasius von Alexandrien*, Bremen, 1861, p. 123-159 ; G. A. PELL, *Die Lehre des hl. Athanasius von der Sünde und Erloesung*, Passau, 1888, p. 79-235 ; H. STRAETER, *Die Erloesungslehre des hl. Athanasius*, Fribourg-en-Br., 1891, p. 54-102 ; E. WEIGL, *Untersuchungen zur Christologie des hl. Athanasius*, Paderborn, 1914 (dans : *Forsch. z. christl. Lit. und Dogmengesch.*, XII Band), p. 1-80 ; G. VOISIN, *Doctrine christologique de saint Athanase*, 1900 (*Revue d'Hist. eccl.*), t. I, p. 226-243 ; J. RIVIÈRE, *Le dogme de la Rédemption, essai d'étude hist.*, 1905, p. 142-151 ; LE BACHELET, art. « Athanase », D. T. C., c. 2169-2171 ; F. CAVALLERA, *Saint Athanase* (La Pensée chrétienne), Paris, 1908, p. 211-293 ; J. TIXERONT, *Hist. des dogmes*, t. II, 1912, p. 143-153 ; F. CAYRÉ, *Précis de patrologie*, t. I, 1931, p. 341-342 ; V. CREMERS, *De Verlossingsidee bij Athanasius den Grooten*, Turnhout, 1924. Pour les traductions, nous avons généralement utilisé F. Cavallera (*op. cit.*), en nous permettant toutefois une certaine liberté d'adaptation.

plan éternel de notre divinisation par l'Incarnation que nous voudrions présenter en ces quelques pages.

Pourquoi, de toute éternité, Dieu pensait-il nous envoyer son Fils? Quelle nécessité ou convenance l'y engageait et quels devaient être les motifs de cette venue? Telles sont les questions auxquelles nous répondrons avec l'évêque d'Alexandrie.

1. Le décret éternel, en vue de notre divinisation.

La surélévation de nos premiers parents ainsi que leur chute nous sont décrites tout au long dans le double traité *Contra gentes* et *De Incarnatione Verbi* (1). Adam y apparaît orné de la « grâce de la participation du Verbe ». Sa désobéissance le prive du titre de fils de Dieu et des dons préternaturels.

Cette faute n'a cependant pas été un échec pour le plan divin. De toute éternité Dieu se proposait de tirer le bien du mal. Son infinie miséricorde l'y poussait : « Il y aurait faiblesse et non bonté dans la négligence de Dieu, écrit Athanase, si, après avoir créé, il délaissait la corruption de sa créature plus que s'il n'avait pas d'abord créé l'homme. N'ayant point créé, on n'aurait point discuté sur sa faiblesse; après la création, il était absurde de laisser périr les œuvres sous les yeux mêmes du Créateur. Il fallait donc ne pas abandonner les hommes à la corruption, parce que cela ne convenait point et était *indigne de la bonté de Dieu*. » (2)

« Puisque j'ai à parler de la venue du Sauveur, dit-il encore, il me faut parler aussi des débuts de l'humanité : afin que tu saches que nous avons été cause de sa descente, que notre transgression a excité la bonté du Verbe, au point que le Seigneur est venu à nous et a apparu parmi les hommes. Nous avons été l'objet de son Incarnation, et pour nous sauver il a été bon jusqu'à naître et se montrer dans un corps mortel. » (3)

La source de ces vues miséricordieuses sur l'humanité coupable

(1) L'*Oratio contra gentes* et l'*Oratio de Incarnatione Verbi* ne forment, en réalité, qu'un seul traité. L'absence de toute allusion aux controverses ariennes l'a fait placer vers 313. L'authenticité ne semble plus faire de difficulté de nos jours. « L'authenticité de cet écrit, remarque G. Bardy, combattue par Schultze et Draeseke, ne saurait faire l'ombre d'un doute. » (*Saint Athanase*, Paris, 1925, coll. *Les Saints*, p. 7, n. 1). Cf. O. BARDENHEWER, *Geschichte der allkirchlichen Literatur*, t. III, 1923, p. 52-53; L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. II, 1907, p. 163.

(2) *De Incarnatione Verbi*, 6; *P. G.*, t. XXV, c. 103.

(3) *De Inc.*, 46; *P. G.*, XXV, c. 104.

est donc à la fois le Fils et le Père, le premier étant d'ailleurs l' « ἀγαθὸν ἐξ ἀγαθοῦ γέννημα » (1).

Voici comment le saint docteur établit une relation entre notre chute et le plan rédempteur : « Le Fils de Dieu, étant Verbe, est Seigneur de l'univers; nous, auparavant, nous étions dès le principe soumis à la servitude de la corruption et à la malédiction de la loi... Le Dieu bon, Père du Seigneur, *pris de pitié*, voulut se faire connaître à tous. Il fait revêtir à son Fils le corps humain, le rend homme et le fait appeler Jésus, pour que s'offrant lui-même dans ce corps pour nous, il nous délivrât de l'idolâtrie et de la corruption et devint Seigneur et roi de tous. » (2)

Pourquoi le Verbe est-il dit : premier-né des créatures? C'est à cause de son incarnation, c'est-à-dire « à cause de sa condescendance envers les créatures, grâce à laquelle il fut établi frère d'un grand nombre » (3). La raison primordiale de sa venue est ainsi la volonté sanctificatrice de Dieu. Je dois rappeler ici ce que j'ai dit plus haut, écrit Athanase au début de l'*Oratio de Incarnatione*, « pour que tu puisses connaître la cause de l'apparition dans un corps d'un tel et si grand Verbe du Père, et que tu ne t'imagines point que c'est par une conséquence de sa nature que le Sauveur eut un corps, mais que tu saches qu'étant incorporel par nature et étant Verbe, c'est par *la clémence et la bonté de son Père* qu'il nous est apparu dans un corps humain pour notre salut » (4).

Pour comprendre toute la grandeur de ce mystère, il faut remonter au delà de la création. Avant toutes choses, Dieu songeait à notre divine réadoption : « *La grâce* qui nous vient du Sauveur *a paru récemment*, comme dit l'Apôtre (*Tit.* II, 11), pendant son séjour sur la terre, mais elle était préparée dès avant notre existence, *avant même la création du monde*, et la raison en est bonne et admirable. Il ne convenait point que Dieu délibérât dans la suite sur nous, de peur qu'il ne parût ignorer ce qui nous concerne. Le Dieu de l'univers, nous créant par son propre Verbe et connaissant mieux que nous ce qui nous concerne, *prévoyait* que, créés bons, nous serions ensuite transgresseurs de son commandement et chassés du paradis à cause de la désobéissance. *Bien-*

(1) *Contra Gentes*, 46; *P. G.*, XXV, c. 93.

(2) *Contra Arianos*, II, 14; *P. G.*, XXVI, c. 176.

(3) *C. Ar.*, II, 62; *P. G.*, XXVI, c. 277.

(4) *De Inc.*, I; *P. G.*, XXV, c. 97.

veillant et bon, il nous préparait dans son Verbe, par lequel il nous a créés, l'économie de notre salut. » (1)

Cette vérité est si sûre pour Athanase, qu'il en tire une preuve en faveur de l'éternité du Fils : « Comment donc nous a-t-il élus avant que nous fussions, sinon parce que nous trouvions en lui notre prototype, comme il l'a dit lui-même? Comment, en effet, avant même d'être créés hommes, nous a-t-il prédestinés à l'adoption, si le Fils lui-même n'a été établi de toute éternité comme fondement, prenant sur soi l'économie de notre destinée?... Comment encore nous, qui n'étions pas encore, mais avons trouvé l'existence dans le temps, avons-nous pu recevoir de toute éternité, si la grâce, qui est arrivée jusqu'à nous, n'était en réserve dans le Christ? » (2) Et voici une gracieuse comparaison, pour montrer notre rédemption préparée de toute éternité : « De même qu'un sage architecte qui se propose d'élever un édifice, et a en même temps l'intention de le rebâtir, s'il venait à tomber, prépare et donne à l'artisan le nécessaire pour la reconstruction et qu'ainsi la préparation de la restauration se fait avant la maison même; de même la rénovation de notre salut a été fondée avant nous dans le Christ, pour que nous puissions être reconstruits en lui. » (3)

Ce décret éternel de la restauration de l'humanité ne fut toutefois exécuté que dans le temps, au moment déterminé par le Père céleste : « Ainsi donc, la volonté et le dessein ont été préparés avant les siècles; mais l'œuvre a été réalisée au moment où l'exigeait la nécessité et où vint le Sauveur. » (4) A plusieurs reprises cette idée se représente. Il institue par exemple une comparaison entre Aaron et Jésus-Christ. De même qu'Aaron n'est pas engendré grand-prêtre, mais le devient au moment voulu par Dieu, de même le Verbe descendit vers nous à l'instant fixé par son Père : « Dans ce costume (5) Aaron était comme médiateur entre la vision de Dieu et les sacrifices des hommes. Ainsi le Seigneur : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. » *Quand le Père voulut* exiger rançon pour tous et pardonner

(1) *C. Ar.*, II, 75; *P. G.*, XXVI, c. 305.

(2) *C. Ar.*, II, 76; *P. G.*, XXVI, c. 308. La suite du paragraphe continue d'insister sur « la participation à la vie de la grâce », qui nous est préparée de toute éternité dans le Fils.

(3) *Ibid.*, 77; c. 309.

(4) *Ibid.*

(5) Il s'agit des vêtements sacerdotaux.

à tous, alors le Verbe revêtit, comme Aaron la tunique, la chair terrestre. » (1)

Le Verbe n'a d'ailleurs pu venir dès le début de l'humanité de peur que son apparition n'ait paru inutile. A propos du texte des Proverbes (VIII, 22) : « Le Seigneur m'a *créé* principe de ses voies », l'évêque d'Alexandrie note : « Quand donc prit-il les œuvres pour les parfaire, ô ennemis de Dieu ? Par là on saisira facilement le sens de : *a créé*. Si vous répondez qu'il prit les œuvres dès le début quand il les tira du néant, cela est faux, car elles n'existaient pas encore. Or, ces paroles indiquent qu'il prend des choses déjà existantes. Il n'est pas permis non plus de l'entendre du temps qui précéda l'Incarnation du Verbe, de peur que sa venue ne paraisse inutile puisque c'est pour ces œuvres qu'il est venu. C'est pourquoi il faut dire qu'il prit les œuvres au moment où il fut fait homme. » (2)

Cette insistance à rappeler le vouloir divin dans la venue du Sauveur va mieux en faire ressortir la haute opportunité ou nécessité relative.

2. Convenance de l'Incarnation.

L'idée que saint Athanase se fait de la convenance du mystère de l'Incarnation pourrait se résumer ainsi : Le Père céleste, voulant efficacement et de toute éternité la rédemption de l'homme déchu, a dû nous envoyer son Fils dans le temps. Cette nécessité à laquelle Dieu est soumis semble d'abord absolue ; mais, une fois ses divers aspects examinés, elle nous apparaît comme une haute convenance. Il ne faudrait donc pas prendre trop à la lettre des affirmations comme celle-ci : « Athanase conclut ainsi de la volonté rédemptrice de Dieu à la nécessité de l'Incarnation et de la mort de Jésus-Christ. » (3)

Nous venons de voir comment la source première de l'envoi du Fils éternel est la bonté, la condescendance du Père et du Fils. Auteur de la création, le Verbe sera aussi le restaurateur universel.

« Il ne convenait pas, que la Rédemption se fit autrement que par celui qui était Seigneur par nature ; sans cela, créés *par le Fils*, nous aurions eu un autre Seigneur et nous tomberions dans l'insanité arienne et hellénique servant la créature au lieu de Dieu. le

(1) *C. Ar.*, II, 7 ; *P. G.*, XXVI, c. 161.

(2) *Ibid.*, 67 ; c. 230.

(3) TIXERONT, *op. cit.*, t. II, p. 119.

créateur universel. » (1) « Il convenait donc que le Verbe, qui n'est pas au rang des créatures, mais en est plutôt le créateur, prenne sur lui leur rénovation, pour que, créé dans notre nature, *il recrée tout en lui-même.* » (2)

Ni l'ange ni l'homme n'aurait pu opérer le relèvement de la postérité d'Adam. Si le Verbe l'a fait, il est sans conteste vrai Dieu : « Si, n'étant qu'une créature, le Verbe s'était fait homme, l'homme demeurerait ce qu'il était, non uni à Dieu. Comment, créature, aurait-il pu être rattaché à son créateur par une autre créature ? Quel secours des êtres semblables se donneraient-ils quand tous ont besoin du même secours ? Comment, si le Verbe était créature, aurait-il pu effacer la sentence de Dieu et remettre le péché ?... Comment serait-il possible que des êtres créés délivrassent du péché ? Or, le Seigneur lui-même nous en a délivrés, comme il l'a dit : *Si le Fils ne vous délivre pas* (Joan. VIII, 36), et par cette libération le Fils a clairement montré qu'il n'était pas créature ni quelqu'un des êtres produits, mais le Verbe propre, l'Image de la substance du Père, de celui qui au début a condamné et seul remet les péchés. Puisqu'il a été dit dans le Verbe : *Tu es terre et tu iras à la terre, c'est conséquemment par le Verbe et en lui que nous vient la liberté et la délivrance de la condamnation.* » (3)

La condition même de l'homme, plus encore que les titres spéciaux du Verbe créateur, réclamait l'intervention directe de ce dernier. « La mort accroissant son empire et la corruption s'attaquant toujours aux hommes, le genre humain périssait ; l'homme raisonnable et fait à l'image de Dieu disparaissait, et la créature produite par Dieu était détruite. La mort légalement prévalait contre nous : impossible d'échapper à cette loi parce que Dieu l'avait portée à cause de la chute. Ce qui se passait était à la fois absurde et inadmissible. Il était absurde que la parole de Dieu fût mensongère, ce qui aurait eu lieu si, la peine de mort étant portée contre l'homme au cas où il transgresserait le précepte, après la transgression l'homme ne fût point mort et la parole de Dieu n'eût point été accomplie. Dieu, en effet, ne serait pas véridique, si, ayant déclaré lui-même que nous mourrions, l'homme ne mourait point. Par ailleurs, il ne convenait pas que, une fois venus à l'existence, des êtres raisonnables et participants de son Verbe périssent et

(1) *C. Ar.*, II, 14 ; *P. G.*, XXVI, c. 177.

(2) *Ibid.*, 53 ; c. 260.

(3) *C. Ar.*, II, 67 ; *P. G.*, XXVI, c. 289. Cf. n. 69, 70 ; *Epist. ad Adolph.*, 8.

par la corruption retournassent au néant. Il n'était pas digne de la bonté de Dieu que ses œuvres fussent détruites par la tromperie du diable à l'égard des hommes... » (1)

Comment donc *concilier la bonté et la véracité divines*? Toute la question est là pour saint Athanase. Il ne se demande point comment la divine justice sera satisfaite et comment elle sauvegardera la bonté. Le problème eût été probablement déjà trop abstrait pour lui. Il se trouve simplement devant deux assertions des Saintes Écritures : la menace de mort, avant la faute, et l'affirmation sans cesse renouvelée de la miséricorde de Dieu. Comment, dès lors, Dieu pourra-t-il avoir pitié du coupable, sans blesser la vérité? La solution est profonde : le Verbe divin assumant la chair humaine et subissant la mort pour toute l'humanité, la peine est accomplie, la justice est sauvegardée et la miséricorde triomphe.

Il fallait l'âme mystique d'un Athanase pour tant insister sur cette convenance spéciale de l'incarnation du Verbe. Voici ses paroles : « Mais s'il devait en être ainsi, il fallait aussi, d'autre part, que Dieu apparût véridique dans sa législation sur la mort. Il eût été absurde que, pour notre utilité et notre persistance dans l'être, Dieu, *le Père de la vérité*, parût menteur. Que fallait-il donc que Dieu fit? Réclamer *pénitence* aux hommes pour leur transgression? On pourrait dire que c'est digne de Dieu; ainsi tombés de la transgression dans la corruption, ils passeraient de la pénitence à l'incorruption. Mais la pénitence ne maintenait pas ce qu'exigeait l'ordre pour Dieu : il aurait encore cessé d'être véridique, si les hommes n'avaient pas été au pouvoir de la mort. La pénitence ne retire point d'un état qui affecte la nature, elle fait seulement cesser les péchés. Si donc il y a eu seulement délit et non comme conséquence corruption, la pénitence irait bien; mais si, une fois commise la transgression, les hommes tombent au pouvoir de la corruption naturelle et sont privés de la grâce de conformité à l'image (*καὶ τὴν τοῦ κατ' εἰκόνα χάριν ἀφαιροθέντες ἦσαν*), que fallait-il attendre encore? Et *de qui avait-on besoin* pour une telle grâce et un tel relèvement (*πρὸς τὴν τοιαύτην χάριν καὶ ἀνάκλησιν*) sinon *du Dieu Verbe* qui dès le début avait tout créé du néant? Il lui appartenait de ramener ce qui était corruptible à l'incorruption, et de sauver ce qui était souverainement convenable par rapport au Père. Verbe du Père, supérieur à tous, seul il était naturellement capable de tout

(1) *De Inc.*, 6: *P. G.*, XXV, c. 105-108.

recréer, de souffrir pour tous et d'intercéder dignement pour tous auprès du Père. » (1) « Le Verbe voyait que la corruption des hommes ne pouvait être supprimée que par la mort. Or le Verbe ne pouvait pas mourir, étant immortel et Fils du Père; il a donc pris en propre le corps qui pouvait mourir pour que, participant du Verbe qui domine tout, il fût capable de subir la mort à la place de tous et demeurât incorruptible à cause du Verbe qui l'habitait et qu'ainsi cesse en tous la corruption par la grâce de la résurrection. » (2)

La mort et la corruption vaincues, le péché lui-même sera à jamais détruit. Les deux choses se tiennent. Il n'est pas vrai cependant que le repentir (la *μετάνοια*) personnel ou individuel entraînera l'incorruptibilité.

Ailleurs saint Athanase insiste davantage encore sur la nécessité de la destruction *définitive* du péché. Sans doute Dieu pouvait remettre directement la faute, par un simple acte de sa bonté, absolument parlant; mais l'intérêt de l'humanité exigeait autre chose. Le pardon ainsi accordé ne nous aurait pas enlevé la possibilité d'une rechute. La conduite de Dieu dans l'ancienne Loi nous montre assez avec quel soin il recherche le plus grand bien pour l'homme. Si on veut trouver étrange qu'il nous ait envoyé son Fils, il faudra s'étonner aussi de toutes les interventions providentielles d'autrefois. Voilà le dilemme que notre docteur pose à ses adversaires.

« Mais, disent-ils, même si le Sauveur n'était qu'une créature, Dieu pouvait dire seulement un mot et remettre le péché. D'autres pourraient aussi bien leur dire : Dieu pouvait, sans aucune venue sur terre du Verbe, parler seulement et remettre le péché. Mais il faut voir *ce qui est utile aux hommes* et ne pas considérer en tout ce qui est possible à Dieu. Il pouvait aussi, avant l'arche de Noé, faire périr tous les hommes coupables, et cependant il ne le fit qu'après l'arche; il pouvait, sans recourir à Moïse, dire un mot et retirer le peuple de l'Égypte, et pourtant il convenait que cela se fit par Moïse; il pouvait, sans les Juges, sauver le peuple d'Israël, mais il était utile au peuple que, au moment opportun, un juge lui fût suscité. Le Sauveur pouvait venir dès le début, ou, venu, ne pas être livré à Pilate; or, il est venu à la fin des temps, et, recherché, il a dit : Me voici. Ce qu'il fait là importe à l'utilité des hommes, et

(1) *De Inc.*, 7; *P. G.*, XXV, c. 106-109.

(2) *De Inc.*, 9; *P. G.*, XXV, c. 112. Cf. n° 10, 13; *Epist. ad Serap.*, IV, 13.

il ne convenait pas qu'il en fût autrement; or, ce qui convient et est utile est l'objet de sa Providence.

« Il vint donc, non pour être servi, mais pour servir et accomplir notre salut... Si, comme il le pouvait, Dieu avait dit un mot et supprimé la malédiction, la puissance du commandement aurait éclaté et l'homme serait devenu ce qu'était Adam avant la chute, *recevant la grâce du dehors* (ἐξώθεν λαβὼν τὴν χάριν) sans l'avoir attachée au corps (μὴ συννηροσμένην ἔχων ἀπὸ τῶ σώματι). C'est dans cet état qu'il fut placé au paradis; peut-être aurait-il été dans un état inférieur, parce qu'il avait appris à pécher. Dans cette situation, si de nouveau il avait cédé au serpent, de nouveau il aurait fallu un ordre de Dieu pour supprimer la malédiction et ainsi à l'infini, les hommes n'en restant pas moins débiteurs et esclaves du péché; toujours pécheurs, ils auraient toujours eu besoin de pardon; jamais ils n'auraient été délivrés, étant chair par eux-mêmes, toujours inférieurs à la loi, par suite de leur charnelle infirmité. » (1)

Seul le Verbe était capable de nous donner l'immortalité comme bien définitif. Aussi n'avons-nous plus rien à craindre après sa venue. Nous savons que nous ressusciterons un jour dans ce corps mortel. La menace de mort est accomplie et effacée dans le Christ : « Tous étant débiteurs de la mort, lui qui est étranger à ce tout, offrirait son propre corps pour tous à la mort, et alors, *comme si tous étaient morts en lui*, la sentence de condamnation serait accomplie (car tous seraient morts dans le Christ); tous, grâce à lui, seraient délivrés du péché et de la malédiction qu'il apporte, et en toute vérité persévéraient éternellement, ressuscités d'entre les morts et revêtus d'immortalité et d'incorruption. » (2) « Si le Verbe était resté hors du corps et n'y fût point venu, la mort eût été très naturellement vaincue par lui, car la mort ne peut rien contre la vie; la corruption qui s'était attachée au corps n'y serait pas moins restée. Le Sauveur a donc revêtu avec raison un corps pour que, la vie s'attachant à ce corps, il ne demeurât plus, mortel, la proie de la mort, mais, revêtu d'immortalité et donc ressuscité, il persévérât immortel... Si le Sauveur n'avait écarté la mort du corps que par un ordre, il resterait mortel et corruptible selon la nature des corps. » (3)

Dans ce plan divin de la restauration universelle par l'incarna-

(1) *C. Ar.*, II, 68; *P. G.*, XXVI, c. 292-293.

(2) *Ibid.*, 69; c. 293. Cf. *De Inc.*, 8; 20-21; 41; *C. Ar.*, I, 44; II, 53; III, 57; *Epist. ad Maximum*, 3.

(3) *De Inc.*, 44; *P. G.*, XXV, c. 170.

tion du Verbe, la véracité divine et notre utilité sont ainsi sauvegardées. Médiateur entre son Père et nous, le Fils éternel, devenu homme, pourra nous rendre notre ancienne amitié avec lui et rétablir notre connaissance surnaturelle.

3. Motifs de l'Incarnation ⁽¹⁾.

Avant d'aborder l'œuvre même du Christ dès le moment de son apparition en ce monde, il convient de souligner avec notre saint Docteur le pourquoi de cette Incarnation. D'une façon plus précise, nous pouvons nous demander : le Christ serait-il venu si Adam n'avait point péché? Sans doute il ne s'est jamais posé directement cette dernière question, et il serait peut-être téméraire de lui attribuer une réponse trop catégorique. Nous croirions cependant ne pas suffisamment montrer sa conception de la Rédemption, en laissant de côté des affirmations très nettes sur ce sujet.

Saint Athanase met les hérétiques en garde contre « l'inutilité » (2) de la venue du Sauveur, nous l'avons vu. Le Christ lui apparaît avec une telle évidence le Rédempteur et la réalisation du salut de l'humanité lui est si manifeste, qu'il ne songe pas à une autre raison pour décider Dieu à accomplir ce grand mystère.

Le but de l'Incarnation est double : nous rendre la vie divine ou l'immortalité et nous restituer la connaissance du Père. Cette doctrine est longuement développée dans l'*Oratio de Incarnatione* ; mais on en retrouve des traces nombreuses dans toute l'œuvre athanasienne. Sans cesse reviennent des formules, comme celle-ci : « Nous avons excité sa bénignité... » (3) ; « nous avons été la cause de sa venue » (4). Partout également le Christ est appelé *notre Sauveur*. On sait aussi comment notre nouvelle divinisation ou adoption fournit une vraie preuve en faveur de la divinité du Christ.

Tout le but du Christ fait chair se traduit par cette expression : le Verbe vient nous rendre *la similitude de l'image* (5). Cette similitude comporte notre transformation réelle en enfants ou fils de Dieu, et entraîne l'immortalité et la connaissance divine ou surna-

(1) Cf. F. CAVALLERA, *op. cit.*, p. 247-258. *Les motifs de l'Incarnation*. VOIGT (*op. cit.*, p. 156-159) a voulu prouver que, pour saint Athanase, le Verbe se serait incarné, même si l'homme n'avait point péché. PELL (*op. cit.*, p. 167-170) le réfute déjà avec raison.

(2) Cf. *C. Ar.*, II, 67.

(3) *De Inc.*, 4.

(4) *De Inc.*, 20; *C. Ar.*, II, 14; III, 29, 31; *Tomus ad Antiochenos*, 7.

(5) *De Inc.*, 20; *P. G.*, XXV, c. 129.

turelle. A première vue, notre titre de « fils de Dieu » disparaît derrière le droit à l'immortalité; mais on peut dire que, pour saint Athanase, il n'y a là qu'une seule et même chose, l'un étant le fondement de l'autre. Filiation divine et immortalité deviennent ainsi le *motif premier* de la descente du Verbe sur terre.

« Double était la manifestation de la bonté du Sauveur par son Incarnation, note le Saint après avoir développé les deux motifs: il écartait de nous la mort *et* nous renouvelait (1), et, invisible, il manifestait par ses œuvres et faisait connaître qu'il était le Verbe du Père, le chef et le roi de l'Univers. » (2) Et plus loin: « Nous avons exposé plus haut quelle fut *la cause de son avènement corporel*, autant que c'était possible et autant que nous pouvons la comprendre. A savoir, il n'appartenait à nul autre de rendre incorruptible ce qui était corruptible, qu'au seul Sauveur, qui avait de même au début tout tiré du néant; et à nul autre de rendre la similitude de l'image aux hommes, qu'à l'Image du Père. Nul autre encore ne devait doter d'immortalité le mortel, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la vie par essence. Enfin, nul autre ne devait rendre la connaissance du Père aux hommes et écarter le culte des idoles, en dehors du Verbe, qui administre tout et est seul vrai et unique Fils du Père. Comme il fallait payer maintenant la dette universelle, tous devant mourir, comme on l'a vu — et c'était là *la cause principale de sa venue*, — après avoir démontré par ses œuvres sa divinité, il offrit pour tous le sacrifice, livrant à la place de tous son temple (3) à la mort pour nous décharger tous et nous délivrer de l'antique transgression... » (4)

Nous *renouveler* était donc la première tâche du Sauveur. Ailleurs, ce renouvellement est précisé. Saint Athanase ne parle plus uniquement du côté visible ou apparent, mais il affirme en toutes lettres qu'il s'agit de notre divinisation ou réadoption comme fils de Dieu. On pourrait apporter ici de nombreux textes. Nous nous en tiendrons à quelques-uns des plus expressifs. Vers la fin de

(1) On voit comment ce premier motif est double.

(2) *De Inc.*, 16; *P. G.*, XXV, c. 125.

(3) Saint Athanase n'est pas esclave des mots. Il emploie assez souvent des termes impropres, qui pourraient prêter à discussion; mais on ne saurait l'accuser d'amphibologie, car sa pensée est toujours clairement exprimée par le contexte. Qu'on se souvienne seulement du mot *hypostase*, qu'il accepte dans les deux sens de *personne* et de *nature* au concile de 362, pourvu qu'on en explique chaque fois le sens. C'est néanmoins l'indice d'un langage théologique instable.

(4) *De Inc.*, 20; *P. G.*, XXV, c. 129-132. Les textes sur l'immortalité, tirés de ce traité, viennent d'être cités à propos de la convenance de l'Incarnation.

l'*Oratio de Incarnatione*, il dit déjà clairement : « *Il s'est fait homme pour que nous devenions dieux*, Ἀὐτὸς γὰρ ἐντὶνθρώπῳ πῆσεν, ἵνα ἡμεῖς θεοποιηθῶμεν. » (1)

A propos du texte de saint Paul : « C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout nom... » (*Phil.* II, 9), Arius et Eusèbe de Nicomédie déclaraient le Christ *exalté* et adorable à cause du titre de *Fils de Dieu* qu'il aurait mérité sur terre, comme nous autres.

L'évêque d'Alexandrie les réfute longuement par des textes de la Sainte Écriture et ajoute : « Donc, si dès avant la création du monde le Fils possédait la gloire, s'il était Seigneur de gloire et Très-Haut, s'il est descendu des cieux, si toujours il a été adorable, sa venue par l'Incarnation ne l'a pas amélioré, mais il a plutôt amélioré ce qui avait besoin de l'être ; s'il est descendu pour améliorer, il n'a pas reçu en récompense le nom de Fils et de Dieu, mais plutôt il *nous a faits fils du Père et a divinisé les hommes* en devenant homme lui-même (2).

Le verset très connu des Proverbes (VIII, 22) lui suggère les mêmes pensées : « Ainsi, quand nous entendons dans les Proverbes le mot *il a créé*, il ne faut pas se représenter le Verbe comme étant par nature tout entier créature, mais penser qu'il a revêtu un corps créé, et que Dieu l'a créé *pour nous* et a disposé pour nous son corps créé, *pour que nous puissions en lui être renouvelés et divinisés* (ὅτι ἐν αὐτῷ ἀνακαινισθῆναι καὶ θεοποιηθῆναι δυναθῶμεν). » (3) Le verset 16 du psaume LXXXVI : « Donne ta force à ton serviteur et sauve le fils de ta servante », nous vaut également cette réflexion : « Avec raison, puisque nous sommes serviteurs, le Verbe, rendu semblable à nous, appelle comme nous son Père *Seigneur*. C'est par bienveillance à notre égard, que nous, serviteurs par nature, et, ayant reçu l'Esprit du Fils, nous puissions appeler Père par la grâce celui qui nous est par nature Seigneur (καὶ δεξάμενοι τὸ πνεῦμα τοῦ Υἱοῦ, θαρσύνωμεν τὸν φύσει Κύριον ἑαυτῶν, τοῦτον τῇ χάριτι Πατέρα καλεῖν) » (4) et, revenant sur le texte des Proverbes : « Avant que tout fût créé, le Fils existait, mais *il n'était pas encore nécessaire* qu'il fût également créé. Après la création des œuvres et au moment

(1) *De Inc.*, 54; *P. G.*, XXV, c. 192. La lettre *Ad Adeiphium* (4) dit de même : Ἐγένετο γὰρ ἄνθρωπος, ἵνα ἡμεῖς ἐν ἑαυτῷ θεοποιήσῃ (*P. G.*, XXVI, c. 1077).

(2) *C. Ar.*, I, 38; *P. G.*, XXVI, c. 92. Cf. n° 42, très expressif aussi à ce sujet.

(3) *Ibid.*, II, 47; c. 248.

(4) *C. Ar.*, II, 51; *P. G.*, XXVI, c. 253.

où leur restauration réclamait *l'économie*, le Verbe s'offrit lui-même, et s'abaissa jusqu'à devenir semblable à la créature. C'est ce qu'il a voulu nous indiquer par le mot : *il a créé.* » (1)

Les textes de l'Écriture mentionnés dans les lignes citées reviennent encore fréquemment sous la plume de l'évêque d'Alexandrie. Presque toujours il les applique à l'Incarnation. « Le Verbe s'est fait chair, lisons-nous dans le *De Decretis Nic. Syn.* pour qu'il offre ce corps pour tous, et que nous, devenus participants de son Esprit, *puissions devenir dieux* (καὶ ἡμεῖς, ἐκ τοῦ Πνεύματος αὐτοῦ μεταλαμβάντες, θεοποιηθῆναι δυναθῶμεν). Ceci ne se serait pas réalisé, s'il n'avait revêtu notre corps créé. Ainsi nous avons dès lors commencé à être appelés hommes de Dieu ou hommes dans le Christ. » (2)

La cause primordiale de l'Incarnation est donc bien notre divine rédemption. C'est si vrai, que ce seul fait de notre état surnaturel, de notre titre de *fils de Dieu*, suffit pour prouver la réalité de la venue du Christ. Saint Athanase prête ces mots au Christ : « Leur perfection démontre la venue de ton Verbe, et le monde les voyant parfaits et pleins de Dieu (τελείους καὶ θεοφορομένους) croira bien que tu m'as envoyé et que je suis venu. D'où leur vient cette perfection sinon de ce que moi, ton Verbe, ayant pris leur corps, je suis devenu homme et j'ai accompli l'œuvre que tu m'avais donnée à faire, ô Père? L'œuvre est achevée, parce que, rachetés du péché, les hommes ne restent plus morts mais, *divinisés* (θεοποιηθέντες), ont, en nous regardant, le lien de leur mutuelle charité. » (3)

Parfois aussi cette divinisation est nommée *sanctification* (4); mais c'est une seule et même chose. En dehors de la filiation et de l'immortalité, le Verbe divin avait en vue le rétablissement de notre connaissance de son Père (5). C'est le *second motif* de sa manifestation en ce monde. « C'est pourquoi il n'a pas dès son arrivée offert son sacrifice pour tous, livrant son corps à la mort et le ressuscitant, ce qui l'aurait rendu invisible, mais il s'y est rendu visible, vivant longtemps en lui, accomplissant les œuvres et les prodiges qui le faisaient connaître comme n'étant plus seulement un homme, mais le Dieu Verbe. » (6)

(1) *Ibid.*, c. 256.

(2) *De Decretis Nicaenae Synodi*, 14; *P. G.*, XXV, c. 440.

(3) *C. Ar.*, III, 23; *P. G.*, XXVI, c. 372. Cf. *Vita S. Antonii*, 74; *Epist. ad Maximum*, 2.

(4) Cf. par exemple : *C. Ar.*, I, 46; II, 14-15; III, 39.

(5) Cf. *De Inc.*, 13-16; 20.

(6) *Ibid.*, 16; *P. G.*, XXV, c. 124.

Nous pouvons maintenant nous poser la question : *si l'homme n'avait point péché, le Verbe se serait-il incarné?* Après un exposé si affirmatif et si net de la raison d'être de l'Incarnation, on est porté à se demander à quoi servirait celle-ci, une fois ce but enlevé. Saint Athanase semble bien se le demander lui-même. Pourquoi nous a-t-il parlé d'*inutilité*, sinon parce qu'il ne conçoit point une Incarnation sans le but concret d'une Rédemption?

D'innombrables fois il répète que le Verbe s'est fait homme « à cause de nous ». Mais il va plus loin, comme nous allons voir. C'est uniquement notre *nécessité* qui poussa le Fils de Dieu vers nous. Connaissant l'amour d'Athanase pour le Christ, nous pouvons nous représenter combien de fois il devait redire des paroles comme celles que la liturgie chante aujourd'hui : *O felix culpa!*

Toujours à propos du mot *créé* appliqué au Christ, il écrit : « Avant que les créatures eussent l'existence, le Fils existait depuis toujours; mais il n'était pas encore nécessaire qu'il fût créé... » (1) « Il convenait que lui, distinct des œuvres, leur créateur même, prenne sur soi leur rénovation; pour que, *créé dans notre nature*, il recrée tout en soi-même... Quand *le Verbe s'est fait chair* (Ioan., 1, 14), alors *la cause* pour laquelle il s'est fait chair est indiquée par ces mots : *et il a habité parmi nous...* » (2) Mais voici des lignes décisives sur la question qui nous occupe. Lorsque le Christ parle de son union avec le Père, de sa filiation divine « nulle cause n'est indiquée et nulle raison d'être n'est apportée, de peur qu'il ne paraisse postérieur à ceux en faveur desquels (ὧν χάριν) il a été fait... Mais le Seigneur qui ne reconnaît aucune cause lorsqu'il s'agit du Verbe, si ce n'est qu'il est fruit et sagesse unique du Père, lorsqu'il devient homme, indique la cause pour laquelle il doit porter la chair. *La nécessité des hommes, sans laquelle il n'aurait point revêtu un corps*, précède son Incarnation » (3). « Car même s'il n'y avait pas eu de créatures, le Verbe de Dieu aurait existé et aurait été Dieu. Au contraire, le Verbe *ne serait nullement devenu homme*, si la nécessité des hommes n'en avait été la cause, τὸ δὲ γενέσθαι αὐτὸν ἄνθρωπον οὐκ ἂν ἐγένετο, εἰ μὴ τῶν ἀνθρώπων ἡ χρεία γέγονεν αἰτία » (4).

L'unique raison de la venue du Sauveur est donc le péché

(1) C. Ar., II, 51; P. G., XXVI, c. 256. Cf. n° 51-55.

(2) C. Ar., II, 53; P. G., XXVI, c. 260.

(3) C. Ar., II, 54; P. G., XXVI, c. 261.

(4) C. Ar., II, 56; P. G., XXVI, c. 268. Cf. *De sententia Dionysii*, 26.

à effacer : « Le Verbe a pris chair pour délivrer tous les hommes, les ressusciter d'entre les morts, les racheter du péché. » (1) « Une fois seulement, à la fin des siècles, *pour effacer le péché*, le Verbe lui-même s'est fait chair, et est sorti de la Vierge Marie homme semblable à nous... » (2)

Saint Athanase, on le voit, ne pose pas expressément la question dans les termes de la théologie médiévale, en ce sens qu'il n'envisage que l'état de fait, et non pas ce qui aurait pu se passer si l'homme n'avait pas péché. Mais il insiste tellement sur la connexion qui existe, dans le présent décret, *in praesentis decreti*, entre le péché et l'Incarnation, qu'il semble bien favoriser la doctrine à laquelle l'école thomiste est attachée. En effet, nous ne trouvons pas chez lui l'affirmation d'un motif de l'Incarnation autre que la réparation du péché. Il semble donc que sans le péché de l'homme à réparer, l'Incarnation serait pour lui sans objet. C'est la *condescendance* ou *miséricorde* du Père céleste qui vaut à l'homme coupable l'apparition du Verbe sur terre (3).

J.-B. BERCHEM.

(1) *Epist. ad Adelphium*, 5; *P. G.*, XXVI, c. 1077. Cf. n° 3.

(2) *Epist. ad Maximum*, 2; *P. G.*, XXVI, c. 1083. Cf. *C. Ar.*, II, 7: 67-68; III, 29, 39, 57.

(3) Rappelons : *De Inc.*, I, 6, 8; *C. Ar.*, II, 14: 62, etc.